

CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 28/11/2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt-huit du mois de novembre à 18 heures 30, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, convoqué par Mme DAMBRINE Frédérique, Vice-Présidente déléguée par M. Olivier FOUILLET, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la CCAVT à Airvault.

15 présents : Maryse BARIGAULT, Françoise BRAUD, Nadia CADET, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Véronique DIGUET, Olivier FOUILLET, Gérard GIRET, Cécile GLORIAU, Sylvie JOZEAU, Hélène MARSAULT, Anne-Marie POUPIN, Micheline REAU, Françoise RICHARD, Nadine VIVIER.

2 pouvoir :

Brigitte BAUDON a donné pouvoir à Hélène MARSAULT

Gérard CHABAUTY a donné pouvoir à Françoise RICHARD

Excusés : Lucienne AUBRY, Pierrette MILLIASSEAU, Daniel ROBERT

Absent (e) s : Jean-Claude LAURANTIN

Secrétaire de séance : Anne Allier

PROVISION POUR RISQUE D'IMPAYES

Mme La Vice-Présidente expose :

Mr SERRE DE LOURTIUX, Comptable de la Trésorerie de Thouars, demande de mettre en place une provision pour risque d'impayés, suite au constat d'impayés d'un montant de 2 718.52 €. Le calcul est de 15 % du total des restes à recouvrer antérieur à 2022. Il est donc nécessaire de réaliser une provision pour un montant de 407.78 € au budget 2023.

Délibération n° D 2023-023

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration décide d'enregistrer au budget 2023, une provision pour risque d'impayés d'un montant de 407.78 €.

Pour extrait conforme,

Airvault le 28 novembre 2023

AR-Préfecture

079-200055671-20231130-3-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par la Préfète : 30-11-2023

Publication le : 30-11-2023

La Vice-Présidente,

Frédérique DRAMBRINE

